

Département de l'Aude
Canton de LÉZIGNAN-CORBIÈRES
Commune de LÉZIGNAN-CORBIÈRES

ARRÊTÉ DU MAIRE**PORTANT PERMISSION DE VOIRIE ET RÉGLEMENTANT LA
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
BOULEVARD MARX DORMOY**

Le Maire de la ville de Lézignan-Corbières,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-5, L.2213-1 et L.2213-6,

Vu le Code de la Route, notamment ses articles L.325-1 et suivants, L.411-1, R.130-10, R.325-1 et suivants, R.411-1 et suivants, et R.417-10,

Vu le Code de la Voirie Routière, notamment les articles L.113-2, L.116-1 et suivants, et R.116-2,

Vu le Code Pénal, notamment les articles 131-13 et R.610-5,

Vu le Code de Procédure Pénal, notamment les articles 529 et suivants et R.48-1 et suivants,

Vu l'arrêté municipal du 30 avril 1964, portant réglementation de la circulation, du stationnement et du parcage des véhicules dans la ville de Lézignan-Corbières,

Vu la demande d'autorisation formulée par l'entreprise Resilians d'occuper le domaine public, Boulevard Marx Dormoy, pour la pose d'une benne.

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour garantir la sécurité des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules pendant les travaux,

ARRÊTE

Article 1 : L'entreprise Resilians est autorisée à occuper le domaine public Boulevard Marx Dormoy pour la pose d'une benne de 25m3.

Article 2 Pour permettre la pose d'une benne de 25m3, exécutée par l'entreprise Resilians du 26 juin au 28 juin 2024, la mise en œuvre est soumise aux prescriptions suivantes.

Article 3 : Circulation véhicule

- Pas d'emprise sur la chaussée.

Article 4 : Stationnement véhicule

- L'arrêt et le stationnement interdit entre le N°25 et le N°27 de ladite rue.

Article 5 :

Par dérogation à l'article 4, l'entreprise est autorisée à stationner une benne entre le N°25 et le N°27 de ladite rue.

Article 6 :

L'entreprise Resilians se chargera de mettre en place, sous sa responsabilité, les panneaux et barrières avec affichage de l'arrêté avant le début des travaux et une signalisation de nature à prévenir les usagers.

Article 7 :

Cette autorisation temporaire sera matérialisée à l'aide de panneaux réglementaire et de signalisation de sécurité, y compris la nuit (AK5, AK14, AK5 tri flash). Des sacs de lestages seront utilisés pour le matériel de signalisation.

Article 8 :

L'entreprise Resilians rendra le domaine public en l'état initial en fin de chantier.

Article 9 :

Le présent arrêté sera notifié à l'entreprise Resilians et un exemplaire sera transmis à la Brigade de Gendarmerie, au Centre de secours, à la Police Municipale et aux Services Techniques de la ville de Lézignan-Corbières.

Article 10 :

Le Directeur Général Adjoint des Services, le Directeur des Services Techniques, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, le Chef de la Police Municipale et le Responsable des Services Techniques de la ville de Lézignan-Corbières, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lézignan-Corbières, le 19 juin 2024

Le Maire,



Gérard FORCADA

pour le Maire en sa qualité et par
délégation le Vice-Adjoint
Me Christophe BOUTET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : RESICIANS Prénom : _____

Dénomination : ASSISTANCE LANGUEDOX ROSSIGNOL Représenté par : Thomas Songerne

Adresse Numéro : 130 Extension : _____ Nom de la voie : RUE DE LA CASCADE

Code postal 34740 Localité : VENDARIVES Pays : FRANCE

Téléphone 06 210 51 88 66 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : Thomas.Songerne @ resiciens.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____

Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____

Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : _____ @ _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ *Voie communale n° _____

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____

Adresse Numéro : 25 B Extension : _____ Nom de la voie : Boulevard max dormoy

Code postal 11200 Localité : CEZIGNAN GORBIERE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____

Description des travaux : Blocage des 3 stationnements devant le 25 Boulevard
Max dormoy afin d'y poser une benne OIB de 25 m³ bis

Date prévue de début des travaux : 26 06 2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 3j

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : _____ Date de début de réglementation _____

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : RESICIANS Prénom :

Dénomination : ASSISTANCE LANGUEDOC ROUSSILLON Représenté par : Thomas Sengarne

Adresse Numéro : 130 Extension : Nom de la voie : RUE DE LA CASCADE

Code postal 34740 Localité : VENDARGUES Pays : FRANCE

Téléphone 06 20 51 88 66 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : thomas.sengarne @ resicians.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à ... Le : 19 06 2024

Nom : SANGARNE Prénom : Thomas Qualité : chargé d'affaires

